

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et
de la Formation
Institut Fondamental d'Afrique Noire**

RAIS

Revue des études arabes et islamiques

Revue scientifique publiée par l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

3^e année

Numéro 3

Décembre 2025

ISSN 2772-2252

Presses universitaires de Dakar

© Presses universitaires de Dakar

Dakar (Sénégal)

**Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays**

Dépôt légal : Mars 2026

ISSN : 2772-2252

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur Responsable de la Revue :

Alioune Badara KANDJI, Recteur de l'UCAD

Coordonnateur :

Ousmane Ndiogou THIAW, Département d'Arabe, FLSH

Comité administratif :

Ababacar DIOP, Département d'Arabe, FASTEF

Cheikh SAMB, Département d'Arabe, FASTEF

Moustapha Ly, Département d'Arabe, FLSH

Djim DRAMÉ, Laboratoire d'Islamologie, IFAN

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET CONSULTATIF

Abderrahim BEROUAGUI, Université de Meknès, Maroc.

Abdul Sattar ALHITY, Université de Bahreïn, Bahreïn.

Abou Baker AL-ZAHABI, Université Libanaise de Beyrouth, Liban.

Ahmed Abdulkafi ALMURIB, Université de Sharjah, Émirats Arabes Unis.

Alioune Badara DIANÉ, Directeur de l'ISR / FLSH, UCAD, Sénégal.

Amadou Tidiany DIALLO, Directeur de l'ED-ARCIV / FLSH, UCAD, Sénégal.

Aminata Niang DIÈNE, FLSH, UCAD, Sénégal.

Cheikh SAMB, FASTEF, UCAD, Sénégal.

Djim DRAMÉ, IFAN, UCAD, Sénégal.

Fatima SALLAMI, Université de Marrakech, Maroc.

Hana ALI, Université de Damas, Syrie.

Hassan BASHIR, Université de Khartoum, Soudan.

Hassan HAMZE, Lyon 2, France.

Ibada HILAL, Université Al-Zaytoonah de Jordanie, Amman, Jordanie.

Ilyas QUWAISSEM, Université Zitouna de Tunis, Tunisie.

Khadim MBACKÉ, IFAN, UCAD, Sénégal.

Khalid ALKINDI, Université de Mascate, Oman.

Khassim DIAKHATÉ, FLSH, UCAD, Sénégal.

Khulud ALNAZEL, Université de Hafar Al-Batin, Arabie Saoudite.

Lokman YILMAZ, Université Izmir, Turquie

Magueye NDIAYE, FLSH, UCAD, Sénégal.

Mamadou Bouna TIMÉRA, Doyen de la FLSH, UCAD, Sénégal.

Matar NDIAYE, Doyen de l'IFAN, UCAD, Sénégal.

Mohamed MEZYANI, Université Alger 1, Algérie.

Moustapha SOKHNA, Doyen de la FASTEF, UCAD, Sénégal.

Nadia BENELAZMIA, Université de Meknès, Maroc.

Ousmane Ndiogou THIAW, FLSH, UCAD, Sénégal.

Ousseynou TALL, Assesseur, FLSH, UCAD.

Saliou NDIAYE, FLSH, UCAD, Sénégal.

Seydou KHOUMA, FASTEF, UCAD, Sénégal.

Souhila SOLTANI, École Normale Supérieure d'Oran, Algérie.

Yankhoba SEYDI, Directeur de la DRI, UCAD, Sénégal.

OBJECTIFS DE LA REVUE

- Unifier les différents départements spécialisés en langue arabe à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Classifier les études et travaux des chercheurs dans les Universités et institutions arabophones sénégalaises d'une manière générale.
- Publier les recherches scientifiques et académiques en sciences et lettres de la langue arabe, en études islamiques et civilisation, en pédagogie et didactique.
- Présenter la revue comme une vitrine de la culture arabo-islamique en Afrique de l'Ouest et un symbole des relations universitaires entre le Sénégal et le monde arabe voire plus loin dans un cadre d'échange et d'interaction.

PROTOCOLE ÉDITORIAL

- Les articles proposés à la Revue seront inédits.
- Le nombre de pages ne doit pas dépasser au maximum 15.
- Le corps du texte français en Times New Roman 12, justifié, interligne : 1.5, bas de page : 10.
- Les notes de bas de page : Nom de l'auteur, Titre, N° éd., Lieu, Édition, Date, Tome, Page.
- La Bibliographie doit être placée en fin du document : Nom de l'auteur (Nom Prénom), Titre, N° éd., Lieu, Édition, Date.
- Les études sont tenues à être caractérisées par leur profondeur et une certaine originalité. Elles doivent respecter les normes de publication scientifiques : références, notes et bibliographie selon les normes en vigueur dans les traditions universitaires.
- La matière présentée pour la publication sera soumise discrètement pour l'instruction scientifique et sera retournée, si nécessaire, à son auteur pour modification et amélioration.
- L'article doit être élaboré en français ou en arabe avec un résumé de l'une de ces deux langues.
- Les études publiées n'expriment pas l'opinion de la revue.
revue.rais@ucad.edu.sn

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	11
Islam et droits de l'homme : quintessence des approches universaliste et relativiste Dr. Mouhamadou Bamba DIOP.....	15
Une relecture des textes coranique et traditionnel : pour une recherche de l'essence du discours divin à travers l'islam Dr. Abdou Aziz DIOUF	35
Le vocabulaire politique arabe : entre le « parler » et le « faire » de la politique Pr. Nadia BEN ELAZMIA.....	65
Le contexte géopolitique du Saloum au XIX ^e siècle face aux partisans du jihad : les exemples de Maba Diakhou Ba et d'El hadj Abdoulaye Niasse Dr. Babacar NIANE	85
Les idoles et la raison critique : de Martin Clifford à Nietzsche Pr. Mohamed HAJAOUI.....	105

LE CONTEXTE GÉOPOLITIQUE DU SALOUM AU XIX^e SIÈCLE FACE AUX PARTISANS DU JIHAD LES EXEMPLES DE MABA DIAKHOU BA ET D'EL HADJ ABDOULAYE NIASSE

Dr BABACAR NIANE
Université Iba Der Thiam de Thiès, Sénégal

Résumé

Une des recommandations phares de l'Islam, le jihad est un concept très usité dans l'enseignement arabo-islamique en Sénégal. Il renvoie à plusieurs acceptions, d'où la question controversée autour de son interprétation. Au Sénégal, le précurseur du jihad, dans le sens de guerre sainte, fut, sans doute, Cheikh Omar Fouti Tall qui a brandi son sabre pour la cause de la religion musulmane afin de diffuser ses préceptes et de lutter contre les infidèles.

Le choix du sujet s'explique par cette tendance favorable au jihad qui sera reprise plus tard au Saloum dans les régions actuelles de Kaolack et de Kaffrine. Les promoteurs furent, successivement, Maba Diakhou Ba et El Hadj Abdoulaye Niasse. Si le premier était l'Almamy du Rip de par son action dynamique dans le Badibou, le deuxième était un combattant de la foi doublé d'un enseignant pédagogue qui a formé des générations et des générations après son installation dans cette région. Il était venu du Djolof accompagné de sa famille dans le but de soutenir l'Almamy. Alors, la problématique tourne autour du rôle joué par ces deux personnalités religieuses contre les autorités locales païennes et coloniales.

Mots-clés : islam, enseignement, jihad, géopolitique, éducation

Introduction

L'enseignement arabo-musulman, en tant que vecteur de diffusion et de promotion de l'Islam au Saloum, a marqué de son empreinte indélébile ce territoire avec la création de foyers religieux traditionnels. Ceux-ci ont, ainsi, participé à la formation intellectuelle de plusieurs érudits du pays dont chacun a joué un rôle déterminant dans la construction de l'édifice islamique. Même si l'avènement de l'Islam au Sénégal remonte au XI^e siècle ou bien avant cette période, la phase qui consiste à mener un activisme de conquête ou de résistance armée ne date que du XIX^e siècle. Ce mouvement d'expansion islamique, dit jihad, a émergé en Sénégal grâce à l'action dynamique de Cheikh Omar Fouti Tall considéré comme étant le premier porte-étendard de l'islam, en général,

et du jihad, en particulier dans cette région. Cette nouvelle idéologie contribua, dans une large mesure, à façonner le mode de vie et la mentalité des Sénégalais. Ayant pris racine au Fouta Toro, le jihad aura, plus tard, ses ramifications au Saloum sous la houlette de Maba Diakhou Ba et de ses partisans et alliés.

Il est évident que, pendant le XIX^e siècle, l'Islam a fait un bond extraordinaire au Saloum grâce à quelques sommités religieuses qui ont accepté de donner leurs vies pour faire face aux autorités locales païennes (ceddo) et coloniales dans le but de faire rayonner l'Islam. Il s'agit, entre autres, de Maba Diakhou, appelé l'Almamy du Rip et d'El Hadj Abdoulaye Niasse qui, sa vie durant, a consacré toute son énergie au service de la religion musulmane. Natif du Djolof, il rejoignit le Saloum accompagné de sa famille pour répondre à l'appel de Maba qui œuvrait pour l'islamisation, la pacification, la socialisation et la libération du Sénégal, en général, et de son Saloum natal, en particulier. En effet, cet ancien royaume du Sénégal, dirigé par Mbégane Ndour pendant la période médiévale et porté sur les fonts baptismaux avec la bénédiction de son marabout Saloum Souaré, a connu une vague de soulèvements révolutionnaires conduits par de paisibles talibés devenus de redoutables combattants de la foi en Dieu.

Le contexte géopolitique du Badibou (Rip), en tant que théâtre de certains mouvements socio-politiques, a favorisé le début des guerres saintes dans la zone. Dès lors, la question qu'on se pose est de savoir quel est le rôle joué par ces deux personnalités religieuses dans deux fronts différents au Saloum ? Pour répondre à cette interrogation, une bibliographie spécialisée et généralisée a été consultée pour une meilleure documentation. Nous avons choisi d'analyser cette problématique en trois parties. Nous tenterons, d'abord, de cerner la notion de jihad. Puis, nous nous pencherons sur le jihad de Maba au Saloum avant de terminer par celui d'El Hadji Abdoulaye Niasse dans la même région.

I. Le jihad : acceptions et positionnements

1. Le jihad aux sens littéral et juridique du terme

Le jihâd est un concept religieux qui renvoie à des efforts physiques ou intellectuels pour restaurer la paix dans la société ou de redynamiser les principes de la religion musulmane. Il est le masdar (nom d'action) du verbe jâhada qui signifie : faire des efforts personnels, combattre dans le sentier d'Allah, œuvrer pour la face de Dieu, peiner durement pour ne

citer que ceux-là. À en croire Ibn Abî Zayd al-Qayrawânî, le jihad est une obligation d'institution divine. C'est une obligation collective (*fard kifaaya*), car son accomplissement par certains en dispense les autres. Pour les Malékites, il est préférable de ne pas commencer les hostilités contre l'ennemi avant de l'avoir appelé à embrasser la religion d'Allah, à moins que l'ennemi n'ait pris l'initiative d'attaquer en premier. Dans le cas où l'ennemi n'attaque pas en premier, deux options s'offrent à lui : il se convertit à l'islam ou bien il paye la capitation (*jizya*), sinon on lui fera la guerre.¹

En effet, le jihad, au sens littéral, est un croisement des notions de lutte et d'effort. Au sens juridique du terme, le jihad désigne l'ensemble des moyens ou efforts mis pour l'expansion de la religion musulmane de par sa foi, sa pratique, son enseignement, etc. C'est dans ce sens que Dr. Nabil at-Tayyib avance, dans son article « Comprendre le jihad », que « la notion de jihad recouvre globalement deux sens. Le premier est philologique et absolu : tout effort tendu vers un objectif bien déterminé. La seconde acception du jihad est contractée à travers l'enseignement juridique (*al-fiqh*) et la tradition historique musulmane : lutte armée pour répandre l'islam ou pour le défendre.²

Cette acception de lutte armée pour dire jihad est corroborée par maints arguments tirés du Saint Coran. Parmi les hadiths ayant trait à cette activité religieuse, on peut citer : « Il n'y a pas un homme qui serait entré au Paradis et aimerait revenir au monde bien qu'il n'y possède rien sauf le martyr qui souhaiterait revenir en ce bas monde pour être tué dix fois de suite étant donné de ce qu'il trouverait comme haute considération. » Dans une autre version « ce qu'il trouverait comme mérite du martyr. »³ Dès lors, Mucâdh rapporte que le Prophète (PSL) a dit : « Le Paradis est assuré à tout musulman qui a combattu dans le sentier de Dieu, fut-ce durant une période équivalente à celle que mettra le lait pour revenir aux mamelles d'une chamelle. Et celui qui aura subi une blessure en combattant au service de Dieu, ou un mal quelconque, cette plaie ou ce mal deviendra au jour de la résurrection plus abondante de ce qu'elle était, la couleur sera celle de safran et son odeur celle de musc. »⁴ Au Sénégal, le jihad n'est-il pas analysé sous différents angles par les jurisconsultes ?

1. Ibn Abî Zayd al-Qayrawânî, *La Risâla d'ibn Abî Zayd al-Qayrawânî*, Dâr al-fikr, Liban, 2002, traduction. Saïd al-Laham, p. 163.

2. Nabil at-Tayyib, « Comprendre le Jihad », *Al-Daawah*, Magazine islamique, n° 18, Avril 2003, p. 19.

3. Hadith rapporté par Anas, *Bulûğ al-Marâm*, p. 750

4. Hadith rapporté par Abû Dâwud et at-Tirmîdhî, *Bulûğ al-Marâm*, *op. cit.*, p. 774

2. Les idées controversées autour du jihad

Même si certains maîtres de l'enseignement arabo-islamique ont apprécié la nature du jihad en tant qu'instruction divine, d'autres l'ont déprécié avec des positions très particulières après le rappel à Dieu du Prophète. C'est, d'ailleurs, dans cette perspective que Cheikh Moussa Kamara a condamné le jihad après la mort du Prophète Muhammad. Il dit à ce propos : « Toutes les guerres dites saintes menées depuis la disparition du Prophète de l'islam ont été déclenchées par des hommes en ne voulant qu'assouvir leurs ambitions personnelles, réaliser des conquêtes en vue d'acquérir le pouvoir temporel, se faire célébrer et semer des troubles désastreux et tragiques. »⁵ Plus tard, Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké dira aux Français :

*« Vos propos selon lesquels je fais le jihad sont attestés. Je le fais au nom d'Allah, le Tout Puissant. Mais, je le fais par les sciences et la crainte révérencielle en étant adorateur et serviteur. Dieu en est témoin. »*⁶

À partir de ces citations, nous pouvons avancer qu'il y a des défenseurs et des détracteurs du jihad, autrement dit, une tendance favorable et une tendance opposée au jihad, dans le sens de guerre sainte. Le Prophète Muhammad (PSL), au retour d'une de ses expéditions, annonça : « Nous voici revenus du jihad mineur pour nous livrer au jihad majeur. À ses compagnons qui lui demandaient ce qu'est le jihad majeur, il répondit : celui du cœur ! »⁷ C'est, selon Eric Geoffroy, la lutte de l'homme contre ses passions.⁸ Alors, le combat dans la voie de Dieu est celui de lutter contre son ego. Quoi qu'il en soit, le jihad pourrait être scindé en deux catégories : al-Jihad al-Akbar ou grand jihad et al-jihad as-sagîr ou petit jihad. Ainsi, selon Sékou Sagna: « Le mot jihad est le nom d'action ou masdar du verbe arabe jâhada. Il implique, d'abord, la lutte contre l'âme ou jihâd an-Nafs et la lutte contre Satan ou jihad aš-Šaytân. À ce stade, le jihad s'adjuge à l'état akbar mis pour al-jihâd al akbar soit grand jihâd, c'est-à-dire un combat majeur, fondé sur l'ascétisme ou tasawwuf. Il implique, ensuite, la lutte contre les pécheurs (jihâd al-fussâq) et contre les agresseurs (jihâd al-Mukharribîn). Dans ce cas, le jihad est qualifié

5. Cheikh Moussa Kamara, « Condamnation du jihad », représentation et traduction Amar Samb, Bulletin IFAN, Dakar, Série B, tome. 38, n° 1, 1976.

6. Cheikh Ahmad Bamba Mbacké, Yâ jumlatan qad thallathû, Dakar, sans date, p. 2.

7. Hadith rapporté par Bayhaqî in Jihâd et contemplation, p. 32.

8. Eric Geoffroy, Jihâd et contemplation, Vie et enseignement d'un soufi au temps des croisades, AlBouraq, Beyrouth, 2003, p. 32.

de sagîr soit al-jihâd as- Sagîr ou petit jihad. Il se confond avec le terme qitâl et devient une lutte armée menée pour la cause de Dieu, soit al-jihad fî sabilillâh. Il est de ce fait une prescription divine et constitue, chemin faisant, le support et le fer de lance de la civilisation arabo-islamique. Le jihad demeure un sujet de controverses et une source de tendances »⁹

De surcroît, la deuxième catégorie appelée al-jihâd as-Sagîr ou petit jihad serait synonyme de lutte armée pour la cause de Dieu. Au sujet de ce type de jihad, on peut lire : « En tant que combat, le jihâd as-Sagîr apparaît comme fard kifâya. Ce qui revient à dire que lorsqu'il est accompli par une partie de la population, le reste en est dispensé. Mais, il y a lieu de préciser qu'il devient une obligation individuelle en cas d'agression et pour des croyants désignés par le souverain ou imâm al-Mujâhidîn. »¹⁰ S'agissant du jihâd as-Sagîr ou petit jihad, il est, d'après certains auteurs, soumis à des conditions multiples qu'on peut appeler piliers ou règles.

3. Les conditions du jihad

Comme toute obligation divine, le jihad comporte des piliers sur lesquels le mouvement de défense pour la cause d'Allah doit reposer pour sa validation. Il s'agit de :

a- La bonne intention

Celle-ci doit animer tout acte dans l'islam. L'objectif du combattant de la foi en Dieu est de faire parvenir le verbe de Dieu le plus loin possible. Il doit faire de sorte que l'ordre divin soit au-dessus de toute autre chose.

b- L'imâm

Il est appelé ainsi ou Amîr al-Mûminîn (l'émir des croyants). Le jihad, comme l'atteste le Prophète ou les ouvrages jurisprudentiels, doit être accompli sous l'égide d'un souverain musulman qui a les qualités requises telles que savoir, piété et compétence.

c- La préparation

Cette phase est une condition sine qua non pour la bonne marche du jihad. L'imam et ses lieutenants, c'est-à-dire ses hommes de confiance, doivent préparer le jihad minutieusement et dans l'opacité la plus totale.

9. Sékou Sagna, Contribution à l'étude de la notion de jihâd fî sabilil-lâh support et fer de lance de la civilisation arabo-islamique, le cas du Sénégal. Dakar, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 1995/1996, p. 40.

10. *Ibid*, p. 41.

Ils doivent se doter en armes, munitions, hommes valeureux, dignes de foi et de confiance. Cette phase est soulignée par le Coran lorsque le Très-Haut dit : « Préparez contre ceux dont vous puissiez (disposer) comme arme. »¹¹

d- Le consentement des parents

Cette condition serait le propre des enfants ou celui dont les parents sont encore vivants. Le mujâhid (le combattant de la foi) doit auparavant obtenir l'autorisation et le consentement des parents sauf en cas d'invasion ou quand l'émir désigne l'homme pour le combat.

e- L'obéissance à l'émir

Le combattant doit obéir au souverain. S'il fait la guerre contre la volonté de ce dernier et meurt, sa mort serait hétérodoxe. Le prophète dit, à cet égard, : « Quiconque désapprouve quelque chose de son émir, doit faire preuve d'endurance, car il n'y a pas d'homme qui s'écarte d'un empan de son émir et meurt ainsi, dont la mort soit conforme à l'islam. »¹² Après avoir décliné les différentes acceptions du jihad, les idées controversées autour du thème ainsi que ses conditions, nous allons aborder le jihad et Maba Diakhou au Saloum.

II. Maba Diakhou Ba et le jihad au Saloum

1. Les prémices du jihad de Maba Diakhou

L'origine de ce personnage historique et religieux remonterait au Fouta Toro, le point de départ de la civilisation arabo-islamique au Sénégal et en Gambie. C'est dans cette perspective que Martin Klein écrivait : « Le père de Maba, Ndiogou Ba, recevra une éducation coranique, et comme de nombreux Toucouleurs de sa génération, quitte son pays (Fouta Toro) pour aller enseigner ailleurs. Il s'installe dans un royaume de la rive nord de la Gambie à qui ses dirigeants mandingues ont donné le nom de Badibu et la minorité wolof celui de Rip. »¹³ Maba Diakhou Ba est né vers 1809 dans un milieu où l'enseignement coranique et l'éducation islamique occupaient le devant de la scène. Son père l'initia à l'enseignement coranique ainsi que ses frères avant de l'envoyer à Mbakol, plus précisément à l'école de Serigne Momar Mbaye de Longhor. C'est dans cette école

11. Coran, al-Anfâl, sourate 8, v. 60.

12. Hadith convenu, Minhâj al- Muslim (La voie du disciple).

13. Martin A. Klein, *Ma Ba ou la résistance forcée à la conquête française en Sénégal*, édition. J.a, Paris, 1997, les Africains, T. VIII, p 173.

de Mbakol que Maba Diakhou a appris le Coran par cœur avant d'entreprendre l'étude des matières religieuses et littéraires.

D'après la tradition orale, Maba Diakhou avait ouvert une école d'enseignement coranique et des sciences islamiques, d'abord, au Djolof auprès de ses oncles maternels pour enfin avant de revenir au Badidou sur instruction de sa famille paternelle. Après une prière d'Istikhâra¹⁴ dont les augures semblaient positifs, Maba Diakhou, qui s'était déjà marié avec Maty Ndiaye, une nièce du roi de Djolof d'alors, l'appela ainsi que son frère, Mamour Ndari, pour les informer de sa décision de rentrer au bercaïl. Vu le manque de moyen de transport moderne, le retour était long et difficile. Il était interrompu par des temps de repos. Ils traversèrent le Cayor, le Baol et le Sine avant d'arriver au Rip. Le passage de Sine, dont le repos s'est passé exactement au village de Bikhoul, a été décrit par Iba Der Thiam qui rapporte les propos d'un vieux sérère en ces termes : « Je ne me suis pas trompé, c'est bien toi que j'ai vu en rêve. Un grand destin t'attend, mon fils ! Tu auras un avenir marqué par des actions d'éclat qui perpétueront ton nom à travers les âges. Mais prends garde lorsque tu as une grandeur et puissance et n'attaque jamais au Sine, tu courrais alors un grand malheur. »¹⁵

Lors de son retour au Badibou, Diéréba Marone, le roi de cette zone marécageuse lui avait proposé le poste de Qadi du Rip que Maba Diakhou avait décliné au profit de l'enseignement islamique. Ainsi, pour suivre les traces de son père, il fonda son fameux village Keur Maba après des études achevées à Pire, puis à Longhor, petite localité du Mbakol auprès de Momar Mbaye, le pieux et savant marabout.¹⁶ Son dévouement à l'enseignement est signalé par Martin A. Klein qui écrit : « Pendant la plus grande partie de sa vie, il enseigne le Coran. Il a la cinquantaine quand il embrasse la voie révolutionnaire. »¹⁷ Il importe de rappeler que l'enseignement de Maba Diakhou, qui était très suivi par les enfants de cette contrée, futurs soldats de son jihad, englobait à la fois les matières coraniques, religieuses et littéraires. Après avoir consacré une bonne partie de sa vie à l'enseignement arabo-islamique, Maba abandonna cette noble tâche tant recommandée par l'Islam au profit du jihad à partir de 1861. Il débuta dans son propre fief où le paganisme battait son plein.

14. Invocation pour la consultation du sort.

15. Iba Der Thiam, Maba Diakhou, Almamy du Rip (Sénégal), NEA, Dakar, Abidjan, 1977, p. 19.

16. Marie Casanova, Lat Dior le dernier souverain du Cayor, édition, Damel, Scia, Paris, 1976, p. 35.

17. Martin A. Klein, *op.cit*, p. 173.

2. Rencontre entre Maba Diakhou et Cheikh Omar Fouti au Saloum

Le rôle de Maba dans l'œuvre islamique au Saloum dépassait l'enseignement et l'éducation. Le jihad, tant envisagé, ne fut déclaré que dix ans après celui de son maître spirituel, El Hadji Omar. Ce dernier l'avait initié à la Tijaniyya avant de le nommer comme représentant de cette tarîqa dans cette région du bassin arachidier.¹⁸ S'agissant des motivations du jihad de Maba Diakhou, Thierno Mountaga Tall rapporte ses propos en employant le nom de Hama Ba : « Ce milieu est une zone de mécréants et d'hypocrites. Je voudrais que vous me donniez l'ordre de déclarer le jihad. À Cheikh Omar de répondre : Attends que Balé Ndao, le bour (roi) actuel du Saloum soit décédé parce qu'il est impartial et très sincère et peut mettre en déroute tout attaquant. Ainsi, il lui donna sept pierres et lui ordonna de les garder minutieusement en lui disant : lorsque tu seras en mesure de les soulever, voilà un signe d'autorisation du jihad. Il l'initia au secret d'un des noms suprêmes d'Allah. C'est après dix ans qu'il fut en mesure de les soulever. »¹⁹

À en croire Iba Der Thiam, Cheikh Omar répond à Maba à la suite de son istikhâra (invocation pour consultation du sort) en disant : « Je sais que tu économises de l'argent pour aller à la Mecque. C'est une intention louable qui prouve la sincérité de ta foi et ta crainte en Dieu. Mais il est écrit que tu ne feras pas ce voyage de ton vivant. Peut-être ce privilège sera-t-il accordé à l'un de tes petits enfants. Je sais aussi que tu nourris l'ambition de déclarer le jihâd dans le Rip. C'est ce destin-là qui est le tien, il m'a été révélé et je t'y encourage vivement. Cependant, n'oublie pas la règle prescrite par le Coran : « Pas de contrainte en matière de religion. » De plus, ne commence ta guerre sainte que lorsque la nouvelle de mes assauts contre les infidèles te sera parvenue d'Orient. Et pour guider tes premiers assauts, rappelle-toi surtout les premières paroles du Coran : Bâ et sîn. Si tu dois quitter le Saloum, ne t'attaque au Sine qu'en dernier ressort et lorsque les normes du jihâd seront effectivement remplies.»²⁰

Selon toujours Iba Der Thiam, à Maba de répondre : « Ô mon maître, je n'ai aucune arme par laquelle je compte déclarer la guerre sainte contre les infidèles du Rip et du Saloum. C'est alors que Cheikh Omar lui répondit : enfin, pour réfréner ton énergie et ton impatience débordantes,

18. Mamadou Diouf, *Le Kajoor au XIXe siècle*, édition, Karthala, Paris, 1990, p. 231.

19. Cheikh Muhammad Muntaga Tall, *al-Jawâhir wa ad-Durar fî sirât Cheikh El hadj Omar*, Alburaq, Beyrouth, 2005/1425h, p. 173.

20. Iba Der Thiam, *op.cit.*, pp. 28-29.

prends ce pavé et emporte-le avec toi sur le dos de ton cheval. Lorsque tu sentiras capable de le hisser d'un seul coup au-dessus de la tête, tu sauras que le moment est venu d'ouvrir les hostilités avec ceux qui persécutent les croyants, manifestent leur hostilité à l'Islam et restent sourds à tes appels. Va maintenant, et que Dieu, son prophète et le cheikh Tijani te gardent. »²¹ En outre, pour Khassim Diakhaté, cette rencontre se caractérisait par les volets spirituel et politique. Il avance à cet égard : « Une rencontre de haute portée spirituelle et politique eut lieu pendant cette période entre Maba Diakhou et l'illustre chef religieux, El Hadj Omar Tall. Elle marque l'affiliation de Maba Diakhou à la confrérie de la Tidjaniyya et son initiation à la doctrine de la guerre sainte. »²² Cette rencontre a occasionné le jihad de Maba qui avait un impact considérable au Saloum.

3. Déclenchement du Jihad de Maba et ses effets

L'année de passage d'El Hadj Omar au Saloum reste encore une date qui ne fait pas l'unanimité entre les chroniqueurs sénégalais, occidentaux et arabes. Boubacar Barry, faisant mention du jihad de Maba Diakhou, la situe vers 1850 et considère cette personnalité religieuse comme la force politique majeure dans la Sénégalie septentrionale à partir de 1863.²³ Voilà, après un engagement déterminé pour la cause de l'Islam que Maba déclencha le jihad qui a secoué tout le territoire du Sénégal et de la Gambie. Le jihad de Maba, entamé dans l'année 1861/1862, serait déclenché prématurément par rapport aux indications de son maître spirituel pour les raisons qui pourraient s'expliquer différemment. Pour certains, les innombrables oppressions de ceddo (païens) faisant le vol, le pillage, la razzia ou autres sur les musulmans seraient à l'origine du déclenchement précoce du jihad. Un des exemples patents est celui de Mat Diakher, fils du roi du Badibou qui avait enlevé la femme d'un musulman et, en signe de provocation, avait demandé à Maba Diakhou, par l'intermédiaire d'un émissaire²⁴, de lui envoyer une vache pour célébrer ce mariage. Relatant cet événement, Thierno Ka écrit : « L'envoyé du Prince arriva à Kër Maba où il annonça la nouvelle au marabout du Badibou, Maba Jaxu. Celui-ci rentra dans sa case en proie à une grande

21. *Ibid*, p. 29.

22. Khassim Diakhaté, Processus et impact de l'enracinement de la culture et de la civilisation islamique en Afrique de l'ouest : la contribution des six grandes figures ouest africaines, édition, IRCIA, 1996. p 325.

23. Boubacar Barry, La Sénégalie du XVe au XIXe siècle, Traite négrière, Islam, Conquête coloniale, L'Harmattan, Paris, 1988, p. 268.

24. Martin A.Klein, *op.cit*, pp. 178-179.

colère. Il essaya de soulever le pavé donné par son Khalife, mais la force lui manqua. Il décida quand même de déclarer la guerre sainte contre le Royaume mandingue du Badibu. »²⁵

De telles oppressions ont permis à Khassim Diakhaté de dire : « L'expression et l'arrogance des souverains païens vis-à-vis des musulmans allaient décidément précipiter le déclenchement du Jihad, la guerre sainte de Maba Diakhou. »²⁶ Pour certains, le jihad est déclenché dans le but de venger l'assassinat arbitraire de Samba Oumané Touré et Mandiaye Khorédia qui avaient formé un trio avec Ousmane Diop pour déclarer le jihad au Saloum avant l'avènement de Maba.²⁷ Pour d'autres, le déclenchement du jihad de Maba trouverait son origine à la bataille de Nandjigui au cours de laquelle le maître de ce village, qui était très respecté et vénéré, fut tué arbitrairement avec beaucoup d'autres musulmans par le nouveau roi du Saloum, Koumba Ndama. Beaucoup d'autres furent emprisonnés. Ainsi, Maba Diakhou demanda aux musulmans du Saloum de racheter les prisonniers.

En tant que serviteur de l'Islam par le jihad et Almamy du Rip en 1864, Maba attaqua victorieusement le Djolof et contraignit le Bourba Djolof à aller se réfugier au Walo. Depuis ces attaques hors du Saloum, beaucoup de familles du Djolof, du Baol et du Cayor ont afflué vers l'almaniyya du Rip.²⁸ Ces attaques ont également été à l'origine de l'irritation des Français qui ont mené une guerre sans merci contre Maba à Pathé Badiane le 30 novembre 1865. D'après Mamadou Diouf, grâce aux tactiques et soutien logistique de Lat Dior, l'armée française a essuyé une lourde défaite devant l'armée musulmane. Le gouverneur Pinet Laprade, commandant de ce contingent, a été grièvement blessé à l'épaule gauche.²⁹ Enfin, l'activisme religieux de Maba prit fin lorsqu'il s'attaqua au Sine et fut tué à la bataille de Somb en 1867. En tant que proche allié de Maba Diakhou Ba, El Hadj Abdoulaye Niasse joua un rôle déterminant au Saloum.

25. Thierno Ka, Ecole de Pir Saniakhor : Histoire, Enseignement et Culture arabo-islamiques au Sénégal du XVIIe au XXe siècle, GIA, Dakar, 2002, p. 168.

26. Khassim Diakhaté, *op.cit.*, p.325.

27. Martin A.Klein, *op.cit.*, p.180.

28. Voir : Serigne Bachir Mbacké, Minan al-Bâqî al-Qadîm fî sirât ash Shakh al-Khadîm.

29. Mamadou Diouf, *op.cit.*, p. 320.

III. El Hadj Abdoulaye Niasse et le jihad au Saloum

1. Le départ d'El Hadj Abdoulaye Niasse du Djolof

Né au Djolof en 1848³⁰ du calendrier grégorien, El Hadj Abdoulaye Niasse quitta son fief natal pour se rendre au Saloum. Mais, à en croire son petit-fils, Mouhamed Mahdy Ibrahima Niasse, il est né en 1840 à Bélé, un village du Djolof.³¹ Il a vécu avec ses deux parents pieux et dévots qui lui ont inculqué les valeurs cardinales dès le bas âge. Il fit ses humanités auprès de son père et mémorisa parfaitement le Saint Coran à l'âge de quinze ans. Il resta encore avec ses parents en leur vouant un respect scrupuleux. Selon Babacar Oumar Niang, arrière-petit-fils d'El Hadj Abdoulaye Niasse, il a très tôt mémorisé le Saint Coran auprès de son père avant d'entreprendre, par la suite, les études de la jurisprudence islamique conformément à la vieille tradition dans les foyers religieux. Pourtant, à l'époque, les talibés alliaient la plume et la pioche pour dire le travail intellectuel et manuel dans un contexte géopolitique marqué par une instabilité politico-sociale où les guerres, les attaques armées, l'insécurité et la famine régnaient.³² Son éducation et ses études furent assurées par son père jusqu'à l'âge de 18 ans. Ce fut à partir de ce moment qu'ils répondirent à l'appel de Maba Diakhou au Saloum, plus précisément dans le Rip, appelé Badibou par la population mandingue de la région. Il était déjà versé dans les sciences religieuses et dans les techniques de mémorisation du Livre Saint, dont il détenait également des connaissances très approfondies relatives à l'exégèse, et dans la médecine traditionnelle. Sa formation intellectuelle sera, plus tard, assurée, au Saloum, par son père, puis par d'autres marabouts-enseignants de haute envergure, à l'image de Matar Fa Ndiaye Niane.³³

Même si son père fut toujours son maître au Saloum, il faut signaler que son oncle maternel, Ibrahima Kellel, a participé également à sa formation intellectuelle et à son éducation. C'est dans cette dynamique qu'Ibrahima Coly écrit : « Tout en accomplissant son devoir à la fois d'oncle et de parrain, Serigne Kellel initie son neveu aux sciences mystiques à

30. Pour sa date de naissance, différentes versions sont dégagées : 1838 ; 1840, 1844, 1845, 1848.

31. Mouhamed Mahdy Ibrahima Niasse, El hadj Abdoulaye Niasse Un saint homme exceptionnel, 2006, p. 2.

32. Babacar Niane, Baye Niasse, Un père du panafricanisme et figure emblématique de l'Islam, L'Harmattan, Dakar, 2020, pp. 33-36.

33. *Ibid*

partir de 1865 dans le village de Niassène Walo. C'est aux côtés de celui-ci qu'El Hadj Abdoulaye Niasse fit ses premiers pas dans la voie de la Tidjaniyya. »³⁴

Toutefois, Adriana Piga, Martin A. Klein et Ousmane Kane, pour ne citer que ceux-là, soutiennent le contraire. Pour eux, El Hadj Abdoulaye Niasse fut initié à la Tariqa tidiane au Saloum par Mamadou Diallo du Fouta Djallon. Ce fut ce dernier qui lui permit d'avoir une autorisation de transmettre le *wird*, mais à un nombre limité. Quoi qu'il en soit, dans la Tijaniyya, il existe deux sortes d'autorisation : l'autorisation absolue (*Ijâza mutlaqa*) et l'autorisation limitée (*Ijâza muqayyada*). Si cette assertion est avérée, El Hadj Abdoulaye Niasse aurait pris le *wird* tidiane de ce haut temple du savoir, originaire de la Guinée Conakry. Pour Piga, la Silsila³⁵ d'El Hadj Abdoulaye Niasse débute par Cheikh Mamadou Diallo du Fouta Djallon, puis remonte à Cheikh El Hadj Oumar Tall.³⁶ Si tel est le cas, il serait, sans conteste, son maître initiateur. Après avoir relaté l'histoire du départ d'El Hadj Abdoulaye Niasse du Djolof, nous allons aborder les causes relatives au déplacement de sa famille au Saloum.

2. Les causes du déplacement de la famille d'El Hadj Abdoulaye Niasse au Saloum

Beaucoup de chercheurs rapportent qu'El Hadj Abdoulaye Niasse serait venu au Saloum au début des années 1860 accompagné de son père, Muhammad Niasse, de son oncle Ibrahima Thiam Kellel et de certains membres de la famille. Ce fut réellement dans ce contexte géopolitique très tendu pendant lequel Maba Diakhou résistait contre l'oppression des *ceddo* du Badibou, appelé plus tard Rip, et la domination coloniale française.³⁷ Si, pour certains, le départ a été négocié, pour d'autres, il a été forcé. De toute façon, la mesure semblerait être contraignante si l'on tient compte de certains textes. Expliquant les causes du départ de son grand-père du Baol au Saloum, Serigne Bachir Mbacké écrit : « Lorsque Maba apparut au Saloum, mena la guerre contre les mécréants, les vainquit, les chassa et combattit les souverains du Djolof dont il ravagea le

34. Ibrahima Coly, El Hadj Abdoulaye Niass (1844-1922) du Djihad à l'accommodation à l'ordre colonial français, Mémoire de maîtrise département d'Histoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2009-2010, p. 39.

35. C'est la chaîne de transmission qui remonte jusqu'au Prophète Mohamed (PSL).

36. Adriana Piga, Dakar et les Ordres soufis Processus socioculturel et développement urbain au Sénégal contemporain, L'Harmattan, Paris, 2002.

37. C'est l'actuel département de Nioro du Rip et quelques zones environnantes.

territoire en prêchant la religion, il ordonna à tous les musulmans, en général, et aux ulémas, en particulier, d'émigrer vers le Saloum. Il n'est d'ailleurs pas exclu que cet ordre leur fût donné pour éviter qu'ils ne fussent exposés à des actes de vengeance provenant des tiédido. Toujours est-il que cet ordre n'en fut pas moins désapprouvé par certains grâce à l'état de paix existant entre eux et les souverains. Ainsi émigrèrent-ils vers le Saloum à l'exception de ceux qui furent incapables d'effectuer le voyage. Laissant ces derniers seuls, le chef religieux contraignit leurs familles à regagner le Saloum.»³⁸

Abondant quasiment dans le même sens, Ravane Mbaye dit « qu'en effet, nul ne pouvait ne pas répondre à l'appel de l'almamy Maba, particulièrement les habitants du Djolof qui allait être le théâtre des opérations militaires. Il ajoute en note infrapaginale que c'est ce qui, du reste, explique le séjour prolongé des parents de Cheikh Ahmadou Bamba au Saloum, à Porokhane précisément. »³⁹ Abordant ce sujet, Paul Marty explique que le départ était catégoriquement forcé. Il dit à cet égard : « Au cours des invasions de l'almamy du Saloum, Maba, le grand agitateur de la Sénégambie, la région du Baol fut dévastée, Mballa Mbacké fut tué et Momar Anta Sali, son fils, fut déporté dans le Saloum, à Porokhane. Il y ouvrit des cours d'enseignement coranique qui furent bientôt très suivis et donna une instruction complète à tous ses enfants. Il devint le précepteur des enfants de Maba. »⁴⁰ Parlant des villages fondés par des gens du Djolof appelés djolof-djolof, Thierno Ka cite Niassène, Taïba Niassène, Thiamène Waalo, Mbitéyène Waalo, Tawa Waalo, Keur Hamad Rokhi, Keur Hamad Asta, ...⁴¹ Mais, il faut ajouter encore Santhie Thiamène, Missirah Waalo, Nianguène Waalo, Keur Habibou, Keur Yoro Khodia pour ne citer que ceux-là.

Par ailleurs, Paul Marty avance aussi qu'El Hadj Abdoulaye Niasse a suivi au Rip son père qui émigrerait du Djolof lors d'une grande famine locale.⁴² Cette idée est, plus tard, soutenue par d'autres auteurs à l'instar de Christian Coulon et de M. Simal qui l'affirme dans son mémoire de

38. Serigne Bachir Mbacké, *Minan al-Bâqî al-Qadîm fî sîrat ash Shakh al- Khadîm*, traduit par Khadim Mbacké : Les Bienfaits de l'Eternel ou la biographie de Cheikh Ahmad Bamba, Dakar, Imprimerie Saint Paul, 1995, p. 89.

39. Ravane Mbaye, *Pensée et Action d'El hadj Malick Sy Le Grand Savant*, alBouraq, Beyrouth, 2003, t. 1, p. 70

40. Paul Marty, *Etude sur l'Islam au Sénégal*, Ernest Leroux, Paris, 1917, T.1, p. 223.

41. Thierno Ka, *Ecole de Pir Saniakhôr : Histoire, Enseignement et Culture arabo-islamiques au Sénégal du XVII^e au XX^e siècle*, GIA, Dakar, 2002, pp. 182 -183.

42. Paul Marty, *op.cit.*, pp. 136-141.

maîtrise intitulé : « Les Kaolackois face à l'administration coloniale de 1914 à 1939 ». Toutes les thèses relatives à ce point semblent être conciliées par celle d'Ousmane Kane, petit-fils d'El Hadj Abdoulaye Niasse du côté maternel, qui soutient que la période du Djihad de Maba correspond à une disette en Sénégambie. Cette situation entraîne d'importantes migrations vers le Saloum pour répondre à l'appel de Maba.⁴³ Mais, en se conformant à la lettre de Maba Diakhou adressée au gouverneur français Pinet-Laprade pour expliquer les raisons de son expédition au Djolof, on pourrait avancer qu'une autre version s'accorde pour dire que Maba Diakhou y était dans le but de laver l'affront des marabouts qui subissaient des actes de pillage et des attaques perpétrées par l'aristocratie des tiéddos. Cette correspondance confirme : « Le motif qui m'a fait envahir le Djolof, c'est que les habitants vendaient les gens libres qui passaient chez eux, qu'ils prenaient leurs biens, enfin ne faisaient que commettre toutes sortes d'exactions ... »⁴⁴.

À en croire Abdou Karim Sarr, l'imam Maba Diakhou n'était pas très versé en jurisprudence islamique. Toutefois, il était un homme pieux et dévot. En relatant les documents des Archives nationales du Sénégal, il nous fait comprendre que lorsque l'imam Maba Diakhou décida de mettre sur pied un état islamique au Saloum, sachant que l'arsenal intellectuel n'y était pas, il fit appel aux savants et penseurs islamiques du Djolof. Ils acceptèrent et répondirent à cet appel. C'est ainsi qu'il eut la possibilité de mettre sur pied un État islamique indépendant du système politique en place. Dès lors, il forma un nouveau gouvernement dont les rouages sont fondés sur les préceptes de l'Islam. L'éducation et l'enseignement arabo-islamiques furent assurés par Muhammad Niasse et la judicature ainsi que les règlements de conflit furent du domaine de Cheikh Mame Mor Anta Sali Mbacké. Les commandements de l'armée étaient sous la direction de Cheikh Birane Cissé.⁴⁵ À la suite d'une formation intellectuelle solide, El Hadj Abdoulaye Niasse s'est enrôlé dans l'armée de Maba Diakhou pour mener le jihad.

43. Ousmane Kane, « Shaikh Al- Islam Al- Hajj Ibrahim Niasse », Le Temps des marabouts, Paris, édition Karthala, 1997, p. 301.

44. A N S, 13G318F.46. Lettre de Maba Diakhou au gouverneur le 29/04/1965.

45. Abdou Karim Sarr, *at-Târikh as-Siyâsî li- al-Islâm fî as-Sinighâl*, 1ère édition, 2015, p. 88.

3. L'enrôlement d'El Hadj Abdoulaye Niasse dans l'armée de Maba Diakhou

Quelles que soient les raisons pour lesquelles la famille Niasse est arrivée au Saloum, ce fut en 1865/1866, pour certains historiens, la date à laquelle Muhammad Niasse ainsi que sa suite au Rip (Saloum), sur injonction de Maba Diakhou Ba, ont commencé à fréquenter son armée. Il fonda son village Niassène où il décéda en 1867. Son épouse, Khadidiatou Thiam, très pieuse et très soumise à son mari, rendit l'âme quelque temps après et fut enterrée dans ce lieu historique de la famille Niasse. Ce village est situé à environ 20 km à l'ouest de Nioro du Rip, en souvenir au Niassène du Djolof. Épris de savoir et de justice, il continua l'œuvre de son père jusqu'à la date à laquelle il fonda Taïba Niassène pour se consacrer exclusivement à l'enseignement, à l'éducation et à la formation des talibés qui venaient de tous les horizons.

Par ailleurs, Muhammad Niasse était un combattant de la foi en Islam qui comptait au nombre des fidèles guerriers de Maba Diakhou jusqu'à sa mort survenue le 18 juillet 1867. C'était lors de la bataille de Somb au Sine devant l'armée du Bour Sine Coumba Ndoiffène Diouf renforcée par le soutien logistique apporté par les Français. Dès lors, le flambeau fut, du coup, repris par son fils, El Hadj Abdoulaye Niasse que les proches appelaient affectueusement Maam Alaaji⁴⁶. Ce dernier a combattu, au nom de la guerre sainte, du côté de Maba Diakhou et de celui de son fils Saër Maty jusqu'en 1887 avant de se retirer au village de Taïba Niassène qu'il avait fondé. Les dates relatives à cette fondation restent encore imprécises. Par contre, Mbaye Thiam, historien de formation, avance une autre date en disant à ce propos : « C'est dans ce contexte que El Hadj Abdoulaye Niass retourna au Sénégal et fonda vers 1899 le village de Taïba Niassène. »⁴⁷ Même si son père, à un moment donné de l'histoire et après le décès de Maba, a jugé nécessaire d'abandonner le jihad au profit de l'enseignement arabo-islamique, son fils El Hadj Abdoulaye Niasse a préféré continuer le combat.⁴⁸

Après la mort de Maba Diakhou à Somb, El Hadj Abdoulaye décida de soutenir Saër Maty Ba, son fils, dans le jihad jusqu'au début des années 1880. Il fut successivement le Cadi du père et du fils jusqu'à cette

46. Expression wolof qui signifie grand-père El Hadj.

47. Mbaye Thiam, Cheikh el Islam El hadji Ibrahima Niass, Imam de la Faydatou al-Tidiana, s.d, p. 24.

48. Ibrahima Coly, *op.cit*, p. 24.

date. Mais, à la suite de quelques années de compagnonnage, il préféra, enfin, se retirer de la lutte armée au profit de l'éducation, de l'enseignement religieux et de l'agriculture dans son fameux village de Taïba Niassène. Ce retrait peut s'expliquer par différentes raisons. Pour certains, les partisans du djihad y seraient poussés par des ambitions personnelles en s'adonnant à une recherche effrénée du pouvoir et de l'avoir. C'est la raison pour laquelle certains détracteurs de cette idéologie, à l'instar de Cheikh Moussa Kamara, refusent de qualifier ces combats de guerres saintes parce que ne répondant pas à tous les critères. Dès lors, le jihad serait assimilé à des tueries, à des vengeances, à des assauts, à des règlements de compte ou autres.

Sûrement les raisons d'El Hadj Abdoulaye Niasse pourraient être motivées par la correspondance de Maba selon laquelle : « Le motif qui m'a fait envahir le Djolof, c'est que les habitants vendaient les gens libres qui passaient chez eux, qu'ils prenaient leurs biens, enfin ne faisaient que commettre toutes sortes d'exactions, ... »⁴⁹ Partant de cette situation qui prévalait à l'époque, Maba Diakhou défia l'autorité coloniale française pour sortir de son terroir qu'est le Saloum afin de faire une irruption au Djolof dans l'optique de répondre à l'appel lancé par les marabouts qui demandèrent son secours. Il invita la population de cette partie nord du pays à le rejoindre dans le dâr as-Salâm (cité de la paix) au Saloum pour éviter le dâr al-Harb (cité de la guerre). Dans les champs de bataille, son jihad se prouva à travers plusieurs théâtres d'opérations parmi lesquels on peut citer celui de la bataille de Pathé Badiane. On peut noter aussi la bataille de Somb en 1867 pendant laquelle Maba Diakhou fut tué. L'histoire a retenu qu'il fut un jeune dynamique, courageux et enthousiaste. À en croire son arrière-petit-fils, Hady Niasse, il faisait l'exégèse du Saint Coran aux vaillants soldats lors des expéditions militaires.⁵⁰ Sa bravoure et son haut niveau d'instruction sont relatés par Serigne Mbacké Bousso lorsqu'il composa cette élégie à son honneur :

Qui assurera la relève de la Charia dans les écoles, dans les mosquées, en matière de gnose divine et par la plume ?

Qui va résoudre les problèmes relatifs aux questions de l'enseignement religieux s'ils se présentent ?

49. A N S, 13G318F.46. Lettre de Maba Diakhou au gouverneur le 29/04/1965

50. Muhammad Hady Niasse, El hadj Muhammad Khalifa Niasse Sâhib al-Basamât ar-Râsikha wa al-Karâmât al-Khâlida, 2014/1435h, p. 7

*Oh El Hadj Abdoulaye, le courageux ! Celui qui était à l'image du lion le jour des combats.*⁵¹

Ancien allié de Maba Diakhou Ba, El hadj Abdoulaye Niasse lutta âprement avec ce combattant de la foi contre les tiéddos et la colonisation française.

Conclusion

Au terme de notre étude, nous remarquons que l'enseignement arabo-islamique, présent en Afrique au Sud du Sahara et, particulièrement, au Sénégal, a laissé des empreintes indélébiles dans le passé historique et religieux des habitants ouest africains. Des centres religieux de grandes renommées ont été créés au Sénégal. On peut en citer l'école de Massamba Thiam au Fouta Toro, l'école de Cadi Amar Fall à Pire Saniakhor au Cayor, l'école de Mahram Mbacké dans le Djolof, l'école de Makhtar Ndoumbé Diop de Koki, l'école de Muhammad Bamba Sall de Bamba Modou dans le Saloum oriental pour ne citer que celles-là.

Par ailleurs, la formation de ces foyers d'enseignement islamique, d'éducation et de socialisation cherche à façonner la conscience citoyenne de ses récipiendaires à tous les niveaux. Ainsi, la révolution musulmane des Torodo, sous la houlette de Thierno Souleymane Bal et d'Almamy Abdoul Khadre Kane, avait pour intention de mettre fin au règne tyrannique des Déniankobés et à la mesure illégale dite mudd horma (tribut à payer aux maures) imposée par les maures aux habitants du Nord. Dans cette région, le jihad fut, ensuite, déclaré grâce à l'activisme de Cheikh Omar Fouti.

Quelques années, plus tard, le flambeau fut porté par Maba Diakhou Ba à la suite des oppressions subies par les musulmans de sa localité Badibou dite Rip. L'exemple le plus patent est celui de l'enlèvement d'une épouse d'un musulman par Mat Diakhère, fils du roi Badibou et qui demandait à Maba de lui envoyer un bœuf pour convoler en noce avec son otage. À cela s'ajoute l'attaque arbitraire du roi du Saloum, Coumba Ndama au village de Nandjigui où plus de soixante personnes, qui avaient mémorisé le Coran, ont été tuées. Alors, au regard de tous ces événements, qui ont eu lieu au Saloum, Maba a décidé de brandir l'épée avec naturellement les bénédictions de son maître spirituel, Cheikh Omar

51. Serigne Mbacké Bousso, cité par Cheikh Hady Niasse, Muhammad Khalifa Niasse, *Sâhib al-Basamât ar-Râsikha wa al-Karâmât al-Khâlida*, 1ère édition, 2014/1435h

Fouti. Son objectif était de faire flotter le drapeau de l'Islam à jamais dans le Rip afin de fonder une confédération musulmane ou l'Almamiyya du Saloum.

Alors, pour réussir ce dessein ô combien important aux yeux de la religion musulmane, il fit appel à tous les érudits de l'Islam du Djolof, du Baol et d'ailleurs pour faire face aux autorités locales païennes et aux autorités coloniales françaises. Son mouvement a été renforcé par la famille d'El Hadj Abdoulaye Niasse qui était un héros, sans conteste, sur le plan religieux, militaire, tactique, pédagogique et juridique. Ce dernier combattit aux côtés de Maba jusqu'à sa mort en 1867 avant d'accompagner son fils, Saer Maty Ba. Plus tard, il se retira du champ de bataille pour se consacrer définitivement à l'enseignement arabo-islamique. Il mourut en 1922 laissant derrière lui un riche patrimoine religieux, humain, culturel, économique, politique et thérapeutique.

Références bibliographiques

- Al-Qayrawânî, Ibn Abî Zayd, *La Risâla d'ibn Abî Zayd al-Qayrawânî*, Liban, édition, Dâr al-fîkr, 2002, traduction. Saïd al-Laham.
- At-Tayyib, Nabil, « Comprendre le Jihad », *Al-Daawah, Magazine islamique*, n° 18, Avril 2003.
- Barry Boubacar, *La Sénégalie du XVe au XIXe siècle, Traite négrière, Islam, Conquête coloniale*, Paris, édition, L'Harmattan, 1988.
- Casanova Marie, *Lat Dior le dernier souverain du Cayor*, Damel, Scia, Paris, 1976.
- Coly, Ibrahima, El Hadj Abdoulaye Niass (1844-1922) du Djihad à l'accommodation à l'ordre colonial français, Mémoire de maîtrise département d'Histoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2009-2010.
- Diakhaté, Khassim, *Processus et impact de l'enracinement de la culture et de la civilisation islamique en Afrique de l'ouest : la contribution des six grandes figures ouest africaines*, édition, IRCIA, 1996.
- Diouf, Mamadou, *Le Kaajoor au XIXe siècle*, Karthala, Paris, 1990.
- Geoffroy, Eric, *Jihâd et contemplation, Vie et enseignement d'un soufi au temps des croisades*, Beyrouth, édition. al-Bouraq, 2003.
- Ka, Thierno, *Ecole de Pir Saniakhor : Histoire, Enseignement et Culture arabo-islamiques au Sénégal du XVIIe au XXe siècle*, GIA, Dakar, 2002.

- Kamara, Cheikh Moussa, « *Condamnation du jihad* », représentation et traduction, Amar Samb, Bulletin IFAN, Dakar, Série B, tome. 38, n° 1, 1976.
- Kane, Ousmane, « *Shaikh Al- Islam Al- Hajj Ibrahim Niasse* », *Le Temps des marabouts*, Karthala, Paris, 1997.
- Klein, Martin A., *Ma Ba ou la résistance forcée à la conquête française en Sénégal*. édition. J.a, Paris, 1997, les Africains, T. VIII. Lettre de Maba Diakhou au gouverneur le 29/04/1965, A.N.S, 13G318F.46.
- Marty, Paul, *Étude sur l'Islam au Sénégal*, Ernest Leroux, Paris, 1917, T. 1.
- Mbacké, Cheikh Ahmad Bamba, *Yâ jumlatan qad thallathû*, Dakar, sans date.
- Mbacké, Serigne Bachir, *Minan al-Bâqî al-Qadîm fî sîrat ash Shakh al-Khadîm*, traduit par Khadim Mbacké : *Les Bienfaits de l'Eternel ou la biographie de Cheikh Ahmad Bamba*, Imprimerie Saint Paul, Dakar, 1995.
- Mbaye, Ravane, *Pensée et Action d'El hadj Malick Sy Le Grand Savant, al-Bouraq*, Beyrouth, 2003, T. 1.
- Niane, Babacar, Baye Niasse, *Un père du panafricanisme et figure emblématique de l'Islam*, L'Harmattan, Dakar, 2020.
- Niasse, Cheikh Hady, *Muhammad Khalifa Niasse, Sâhib al-Basamât ar-Râsikha wa al-Karâmât al-Khâlida*, 1ère édition, 2014/1435h.
- Niasse, Mouhamed Mahdy Ibrahima, *El hadj Abdoulaye Niasse Un saint homme exceptionnel*, 2006.
- Piga, Adriana, Dakar et les Ordres soufis Processus socioculturel et développement urbain au Sénégal contemporain, L'Harmattan, Paris, 2002.
- Sagna, Sékou, Contribution à l'étude de la notion de jihâd fî sabîlil-lâh support et fer de lance de la civilisation arabo-islamique, le cas du Sénégal, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 1995/1996.
- Sarr, Abdou Karim, *at-Târikh as-Siyâsî li- al-Islâm fî as-Sinighâl*, 1ère édition, 2015.
- Thiam, Iba Der, Maba Diakhou, *Almamy du Rip (Sénégal)*, NEA, Dakar, Abidjan, 1977.
- Thiam, Mbaye, Cheikh el Islam El hadji Ibrahima Niass, *Imam de la Faydatou al-Tidiania*, s.d.